

GARDIENNAGE DE PARKINGS À VALENCE-LE-HAUT : SÉCURITÉ ET EMPLOI

LES VOLS ET dégradations contre les véhicules des résidents ou des visiteurs exacerbent souvent les tensions et alimentent les réticences à venir dans un quartier. Aussi, la gestion du territoire doit-elle prendre en compte la sécurisation des parkings. Frédéric Pin, secrétaire général adjoint de la ville de Valence jusqu'en août 1997, présente ici le dispositif de gardiennage mis en place sur le quartier de Fontbarlettes à Valence-le-Haut à l'automne 1996.

ASSURER LA SÉCURITÉ DANS LES PARKINGS

La naissance de l'opération est fortement ancrée dans un contexte marqué par des difficultés ponctuelles, courant 1995. Les plaintes des habitants et de l'organisme HLM ont alerté la municipalité sur la sécurité insuffisante des parkings (sept dalles-parkings équipées en vidéo surveillance). Un élément qui contribuait à la vacance - très élevée - et qui amenait le bailleur HLM, en 1996, à signaler qu'il ne pouvait gérer cette situation seul. De plus, les habitants vivaient mal l'absence de professionnels après 18 heures ou 20 heures sur le terrain.

Par contre, des expériences positives donnaient aux opérateurs des raisons d'espérer. Dans le cadre du projet urbain du quartier de Fontbarlettes, nous avons procédé à des transformations d'usage - ouverture de résidences étudiantes et de bureaux - et implanté l'école des Beaux-arts. C'est à cette occasion qu'a commencé la mise en place d'un service de gardiennage. Nous avons embauché des gardiens auprès des équipements publics. En lien avec une entreprise d'insertion, nous avons procédé à un recrutement précis, ciblant des pères de familles « reconnus » avec un parcours personnel important. La démarche s'est avérée d'une grande efficacité en terme de sécurisation de l'ambiance, et a contribué à la baisse des dégradations sur les sites choisis.

Autant d'éléments qui ont conduit la municipalité à investir fortement le domaine de la sécurité, tout en visant en même temps l'insertion par l'emploi. Les dalles-parkings (quatre-vingts places en sous-sol, cent vingt en surface) font donc l'objet d'une opération de gardiennage en soirée, la nuit et le week-end, à titre expérimental.

UN DISPOSITIF CRÉATEUR D'EMPLOIS, MAIS TRÈS LOURD FINANCIÈREMENT

Les deux premières dalles sont gardées depuis septembre 1996, deux nouvelles le sont depuis janvier 1997, deux autres

sont en projet. La présence est assurée par des équipes de deux personnes de 18 heures à 6 heures du matin en semaine, et vingt-quatre heures sur vingt-quatre le week-end.

La ville a fait appel pour ce dispositif à un opérateur extérieur. C'est la SDAVA, association d'insertion, qui embauche les gardiens avec deux enjeux : l'insertion professionnelle d'habitants du quartier par une remise en activité, mais aussi la sécurisation des parkings par une présence en dehors des heures habituelles.

Huit postes par parking ont donc été créés, ce qui fait au total trente-deux emplois de gardiens et deux d'encadrants. Les gardiens sont des personnes du quartier, des pères de famille le plus souvent, repérés comme porteurs d'une « aura » dans la vie sociale du quartier, ayant eu parfois des expériences d'encadrement, mais sans formation a priori. Les recrutements sont assez divers : ce sont des « savoir être » qui ont permis aux gens d'obtenir ces postes. Ils ont également souvent été « testés » dans d'autres expériences d'insertion comme les régies de quartier. Le recrutement s'est fait avec la mission locale et selon deux types de contrats : le contrat emploi consolidé pour les adultes, et le contrat emploi ville pour les moins de vingt-cinq ans, assez minoritaires étant donné le profil recherché.

MONTAGE FINANCIER EN 1997

32 gardiens, 2 encadrants pour quatre dalles

■ **COÛT TOTAL** : 3,96 MF

■ FINANCEMENT

- État : 1,16 MF au titre des CEC et emplois ville
- Ville (charge nette prévisionnelle) : 2 MF
- autres recettes en cours de négociation avec la Région Rhône-Alpes et l'État (au titre du FSE DIV).

DES OBJECTIFS ATTEINTS MAIS QUELLE PÉRENNITÉ DE L'ACTION ?

Même s'il est encore un peu tôt pour tirer un bilan, l'opération semble avoir atteint son objectif de sécurisation. Les parkings sont sécurisés dans leur ensemble. Si l'engagement est pris pour la sécurité du sous-sol uniquement, la présence de gardiens joue bien au-delà. Le sentiment de sécurité sur les dalles rejaillit sur le fonctionnement du secteur et régule véritablement les abords du parking. ...



- L'embauche de trente-deux personnes a été également ressentie de manière positive, même si les insatisfaits sont nombreux. Les personnes embauchées retrouvent un rôle social et un salaire, ce qui nous permet de compter sur elles comme des « points d'appui citoyens » dans nos relations avec la population et les habitants.

On ne peut pour autant occulter les questions liées à des **coûts très importants supportés en grande partie par la ville**. Cette inquiétude se trouve renforcée par la situation des collectivités locales et leur endettement actuel.

Une autre incertitude concernant la pérennité du fonctionnement de l'opération, provient de la motivation et **des perspectives réelles d'insertion qui peuvent être offertes aux**

embauchés. Il n'est pas sûr que dans quatre ou cinq ans, la qualité de service, pour l'instant exemplaire, soit la même... Que pourra-t-on offrir comme parcours professionnel aux embauchés après ces emplois somme toute précaires ?

Enfin, une interrogation plane sur le dispositif : le problème de la concurrence « déloyale ». Les sociétés de gardiennage agréées ont saisi le préfet à ce sujet. ■

Frédéric PIN



© Stéphane Barbier

